

## Doctrines

### Législation Communautaire

#### Bourse et marchés financiers

- (058312) Le principe de transparence au regard de la MIF, ZIDANI Elaraf (Revue trimestrielle de droit financier, 01/03/17, n°1, p.55-71)

#### Nouvelles technologies et commerce électronique

- (058369) Données personnelles : impacts du RGDP sur le nuage informatique, WEINBAUM Noémie (Expertises, 01/04/17, n°423, p.137-140)

### Législation Internationale

#### Procédure

- (058294) Législation américaine – Extraterritorialité – Portée – Sanctions économiques – Banques françaises – Remèdes, MOREL-MAROGER Juliette (Banque et droit, 01/03/17, n°172, p.54-56)

#### Sociétés et autres groupements

- (058334) Framework to implementing an “effective” compliance program : the example of antibribery programs, BASRI Carole (Revue trimestrielle de droit financier, 01/03/17, n°1, p.135-143)

### Législation Nationale

#### Assurances

- (058449) Loi Sapin II : aspects de droit des assurances, MARLY Pierre-Grégoire (J.C.P. E., 27/04/17, n°17)

## **Banque**

- (058392) Banque et couple face au cautionnement ; pourquoi et comment concilier des intérêts divergents ? , ZIO Moussa (Petites Affiches, 13/04/17, n°74, p.6-14)
- (058347) Commentaire de l'ordonnance en date du 1er décembre 2016 relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, LEGAIS Dominique (R.T.D. COM., 01/01/17, n°1, p.146-150)
- (058292) Droit au compte et dispositifs associés posés par la directive PAD : nouvelles exigences en vue pour la conformité, ROUSSILLE Myriam (Banque et droit, 01/03/17, n°172, p.45-48)
- (058286) La saga des emprunts toxiques, PITRON Michel (Banque et droit, 01/03/17, n°172, p.11-17)

## **Bourse et marchés financiers**

- (058308) AMF – Suppression de la classification obligatoire des OPCVM et des FIA – Classification optionnelle – Suppression de la classification des OPC diversifiés, STORCK Michel (Banque et droit, 01/03/17, n°172, p.73-75)
- (058303) Consultation relative au projet d'ordonnance et de décret sur la réforme du droit des émissions obligataires – Les aménagements du dispositif lié au rachat d'obligations sans annulation, MEKOUI Frida (Banque et droit, 01/03/17, n°172, p.37-39)

## **Nouvelles technologies et commerce électronique**

- (058372) Plateformes en ligne : les obligations de la loi République numérique, BADIANE Laurent, DE DREUZY Charlotte (Expertises, 01/04/17, n°423, p.156-159)

## Procédure

- (058397) La réforme de la prescription, enfin ! (A propos de la loi n° 2017-242 du 27 février 2017), LEBLOIS-HAPPE Jocelyne (J.C.P. G., 10/04/17, n°15, p.729-737)

## Procédures collectives

- (058436) La coopération du débiteur avec les organes de la procédure collective : juste une illusion ? , STEFANIA Thomas (J.C.P. E., 20/04/17, n°16, p.18-27)

## Sociétés et autres groupements

- (058389) Exégèse de la loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre , SCHILLER Sophie (J.C.P. E., 13/04/17, n°15, p.19-27)
- (058344) Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi « Sapin 2 », LECOURT Arnaud (R.T.D. COM., 01/01/17, n°1, p.101-119)

## Institutions bancaires et financières

### Législation

- (058454) Décision de la Commission des sanctions de l'AMF du 19 avril 2017 (Commission des sanctions AMF, 20/04/17)
- (058453) Décision de la Commission des sanctions de l'AMF du 21 avril 2017 à l'égard de la société X et de MM. A et B (Commission des sanctions AMF, 25/04/17)

## Jurisprudence

### Législation Communautaire

#### Bourse et marchés financiers

- **(058425) La deuxième directive Sociétés à l'épreuve du risque de système**

L'article 8, § 1, ainsi que les articles 25 et 29, de la deuxième directive Sociétés ne s'opposent pas à une mesure adoptée en situation de perturbation grave de l'économie et du système financier d'un État membre qui menace la stabilité

financière de l'Union et ayant pour effet d'augmenter le capital d'une société anonyme, sans l'accord de l'assemblée générale de celle-ci, en émettant de nouvelles actions pour un montant inférieur à leur valeur nominale et sans droit de souscription préférentiel des actionnaires existants. (CJUE - 08/11/16 : Bulletin Joly Sociétés 2017, n°5, p.303 - note de GAUDEMET Antoine)

## Législation Nationale

### Assurances

- **(058378) Subrogation consécutive à une délégation d'assurance-vie**

La subrogation légale bénéficie de plein droit à la personne qui, étant tenue avec d'autres ou pour d'autres, au paiement de la dette, avait intérêt à l'acquitter, ce qui est le cas de la personne qui a délégué son contrat d'assurance-vie en garantie du remboursement d'un prêt contracté par un tiers, la banque ayant obtenu le rachat du contrat délégué à la suite de la défaillance de paiement de l'emprunteur. (Cass.Civ. - 11/01/17 - 15-27091 : Revue générale du droit des assurances 2017, n°4, p.278 - note de PELISIER Anne)

- **(058377) Le devoir de conseil du notaire au regard de l'assurance emprunteur**

Les compétences et connaissances personnelles du client ne libèrent pas le notaire de son devoir de conseil au regard de la souscription d'une assurance emprunteur dont l'existence est mentionnée dans l'acte authentique de prêt. (Cass.Civ. - 22/02/17 - 16-13096 : Revue générale du droit des assurances 2017, n°4, p.265 - note de PELISSIER Anne )

### Banque

- **(058406) Précision utile en matière de délai de prescription applicable à l'action en déchéance du droit des intérêts invocable en cas de TEG erroné**

Le point de départ du délai de prescription de l'action en déchéance du droit aux intérêts conventionnels se situe au jour où l'emprunteur a connu ou aurait dû connaître l'erreur affectant le TEG. (Cass.Civ. - 01/03/17 - 16-10142 : Gazette du Palais 2017, n°15, p.27 - note de LASSERRE CAPDEVILLE Jérôme )

### Bourse et marchés financiers

- **(058337) L'affaire Riber**

L'affaire Riber est l'occasion de rappeler que l'absence de caractérisation d'un concert par le juge judiciaire n'empêche pas l'AMF d'apprécier les faits pour en déterminer la qualification juridique. (Cour d'appel - Paris - 31/03/16 : Revue trimestrielle de droit financier 2017, n°1, p.117 - note de MARTIN Didier, KANOVITCH Benjamin, HAAS Florence, ELPELBAUM Myriam)

## Garantie

- **(058391) Subrogation au profit du prêteur : attention, danger !**

Dans son avis du 28 novembre 2016, la Cour de cassation affirme que la subrogation au profit du prêteur ne peut pas être réalisée par le créancier. En cas de défaillance du débiteur, le prêteur ne peut donc pas se prévaloir de la clause de réserve de propriété stipulée au profit du vendeur. Les praticiens doivent modifier leurs contrats et recourir désormais à la subrogation consentie par le débiteur, qui a été assouplie par l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016. (Cour de cassation - 28/11/16 - 16-70009 : J.C.P. E. 2017, n°16, p.757 - note de GOUEZEL Antoine )

## Pénal

- **(058414) Exigences relatives à l'infraction préalable au blanchiment**

Dans cet arrêt, la Chambre criminelle estime que l'infraction de blanchiment est constituée dès lors que son auteur avait conscience de l'origine frauduleuse des fonds sans exiger une connaissance de la nature exacte des infractions d'origine. (Cass.Crim - 18/01/17 - 15-84003 : Actualité juridique pénale 2017, n°4, p.189 - note de DE COMBLES DE NAYVE Pierre)

## Procédures collectives

- **(058399) Le sort de l'engagement pris par le dirigeant de couvrir l'insuffisance d'actif de la société**

La Cour de cassation rappelle que la mise en œuvre d'une action en responsabilité contre le dirigeant d'une personne morale, mise en liquidation judiciaire faisant apparaître une insuffisance d'actif, s'effectue dans des conditions limitatives (C. com., art. L.651-2). Il en résulte que l'insuffisance d'actif ne peut être mise, en tout ou partie, à la charge d'un dirigeant qu'à la suite d'une assignation à cette fin et seulement par une décision de condamnation ou, avant l'intervention d'une telle décision, par une transaction. La cour d'appel, en jugeant qu'aucune mise à la charge du dirigeant du passif social ne saurait résulter des mentions du jugement du 23 juin 2008, a légalement justifié sa décision de rejeter la créance. (Cass.Com - 08/03/17 - 15-16005 : J.C.P. G. 2017, n°15, p.722 - note de SAINTOURENS Bernard )

- **(058250) Publication obligatoire du nouveau contrat de crédit-bail conclu avec le repreneur**

La connaissance, par les créanciers du repreneur, des droits du crédit-bailleur nés d'un contrat de crédit-bail conclu entre ce repreneur et le crédit-bailleur, ne peut résulter de la seule publication du jugement ayant arrêté le plan de cession au profit du repreneur et emportant la transmission à celui-ci d'un autre contrat, aurait-il porté sur la location des mêmes biens. (Cass.Com - 18/01/17 - 15-14916 : Gazette du Palais

## **Sociétés et autres groupements**

- **(058390) Coup d'accordéon annulé pour fraude aux droits des minoritaires**

Décider de réduire à zéro puis d'augmenter le capital durant l'été alors que nombre d'associés sont indisponibles, que la survie de la société n'est pas en jeu et au seul bénéfice de l'associé majoritaire constitue une fraude aux droits des associés minoritaires. (Cass.Com - 11/01/17 - 14-27052 : J.C.P. E. 2017, n°15, p.28 - note de MORTIER Renaud )

- **(058256) L'efficacité de la ratification d'un acte accompli au nom d'une société en participation**

La société en participation n'a pas la personnalité morale. Néanmoins un acte accompli en son nom peut échapper à la nullité, s'il est ratifié par ses associés. (Cass.Com - 08/02/17 - 14-29747 : Droit des sociétés 2017, n°4 - note de HOVASSE Henri )

## **Textes**

### **Législation Communautaire**

#### **Banque**

- (058443) Décision (PESC) 2017/734 du Conseil du 25 avril 2017 modifiant la décision 2013/184/PESC concernant les mesures restrictives à l'encontre du Myanmar/ de la Birmanie (J.O.U.E. série L n°108 du 26/04/17, p.35)
- (058442) Avis de la Banque centrale européenne du 8 mars 2017 sur une proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2014/59/UE en ce qui concerne le rang des instruments de dette non garantis dans la hiérarchie en cas d'insolvabilité (J.O.U.E. série C n°132 du 26/04/17, p.1)
- (058402) Décision du Comité européen du risque systémique du 31 mars 2017 modifiant la décision CERS/2011/1 portant adoption du règlement intérieur du Comité européen du risque systémique (J.O.U.E. série C n°124 du 21/04/17, p.3)

## **Bourse et marchés financiers**

- (058444) Rectificatif au règlement délégué (UE) 2016/958 de la Commission du 9 mars 2016 complétant le règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation définissant les modalités techniques de présentation objective de recommandations d'investissement ou d'autres informations recommandant ou suggérant une stratégie d'investissement et la communication d'intérêts particuliers ou de l'existence de conflits d'intérêts (J.O.U.E. série L n°110 du 27/04/17, p.9)

## **Législation Nationale**

### **Banque**

- (058446) Arrêté du 26 avril 2017 portant application des articles L. 562-1, L. 562-3 et suivants du code monétaire et financier (J.O. n°99 du 27/04/17)
- (058441) Arrêté du 13 avril 2017 modifiant l'arrêté du 27 octobre 2015 relatif aux ressources financières du fonds de garantie des dépôts et de résolution (J.O. n°98 du 26/04/17)
- (058407) Décret n° 2017-592 du 20 avril 2017 relatif aux prêts ne portant pas intérêt consentis pour financer la primo-accession à la propriété (J.O. n°95 du 22/04/17)
- (058404) Décision n° 2017-CR-07 du 12 avril 2017 relative à la fixation de la cible des contributions au Fonds de résolution national pour 2017 (J.O. n°95 du 22/04/17)
- (058403) Décision n° 2017-CR-06 du 12 avril 2017 relative à la définition de la méthode de calcul des contributions au Fonds de résolution national des établissements n'entrant pas dans le champ d'application du règlement délégué (UE) 2015/63 de la Commission du 21 octobre 2014 (J.O. n°95 du 22/04/17)
- (058401) Décision n° 2017-CR-05 du 12 avril 2017 relative à la mise en œuvre du calcul des contributions au Fonds de résolution national (J.O. n°94 du 21/04/17)

### **Public**

- (058409) Décret n° 2017-601 du 21 avril 2017 pris pour l'application de l'article 109 de la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017 (J.O. n°96 du 23/04/17)

## **Sociétés et autres groupements**

- (058445) Décret n° 2017-630 du 25 avril 2017 relatif à la simplification du droit des sociétés et au statut de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (J.O. n°99 du 27/04/17)